



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Sahara occidental

Question écrite n° 36166

Texte de la question

M Robert Mondargent attire l'attention de M le ministre des affaires étrangères sur la situation au Sahara occidental. Le gouvernement marocain a considérablement accru la repression qu'il exerce contre la population sahraouie à l'occasion de la visite de la mission technique envoyée par l'ONU et l'OUA dans la région, dans le cadre des efforts déployés par les deux grandes organisations internationales pour l'application de leurs résolutions concernant le conflit en cours. Pour empêcher la population sahraouie d'apporter son témoignage aux membres de cette mission, les forces de l'ordre marocaines ont, en effet, procédé à d'innombrables arrestations arbitraires et ont fait usage de la torture. Une femme qui avait été appréhendée dans ces circonstances est morte des sévices qui lui ont été infligés. Aujourd'hui encore, les arrestations se poursuivent. La France ne peut demeurer muette devant de tels agissements. Elle doit condamner l'attitude du gouvernement marocain, exiger la cessation de la repression et la libération de toutes les personnes arrêtées. Il lui demande quelles initiatives les autorités françaises ont prises en ce sens.

Texte de la réponse

Reponse. - L'honorable parlementaire a bien voulu interroger le ministre des affaires étrangères sur une éventuelle campagne d'arrestations qui aurait frappé les populations de l'ex-Sahara espagnol à l'occasion de la venue sur place d'une mission de l'ONU en novembre et décembre derniers. De telles informations n'ont pas été confirmées. Si elles devaient s'avérer fondées, celles-ci ne manqueraient pas de retenir l'attention du Gouvernement français qui est profondément attaché au respect des droits de l'homme partout dans le monde.

Données clés

Auteur : [M. Montdargent Robert](#)

Circonscription : - COM

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 36166

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 février 1988, page 514

Réponse publiée le : 2 mai 1988, page 1826